



André CHASSAIGNE
Député du Puy-de-Dôme
La Croix Blanche
63300 THIERS

Le 25 septembre 2015

Monsieur Jean-Yves GOUTTEBEL
Président du Conseil Départemental
du Puy-de-Dôme
Hôtel du Département
24, rue du Saint-Esprit
63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

Objet : restauration des collégiens

Nos références : LC0457

Monsieur le Président,

J'ai été sollicité par de nombreux parents de collégiens demi-pensionnaires, ne comprenant pas la généralisation du paiement de la restauration le mercredi. En effet, le Conseil départemental a instauré, pour l'année scolaire, la généralisation du paiement de cinq repas par semaine pour chaque élève demi-pensionnaire des collèges puydômois. Certes, des dérogations existent à cette règle, notamment pour des raisons médicales.

Néanmoins, hormis ces situations, les parents de collégien doivent s'acquitter du repas du mercredi, qu'il soit pris ou non.

Or, dans certains collèges, l'offre de repas le mercredi est inexistante. Dans d'autres collèges, l'offre de transport scolaire, également gérée par le Conseil départemental, ne permet pas aux collégiens de prendre leur repas le mercredi : ils doivent choisir entre le repas ou le bus scolaire, dont la prestation leur sera quand même facturée.

Cette décision départementale impacte le montant annuel du coût de la restauration de l'ordre de 20 %. Malgré l'aide sociale, c'est un montant qui reste conséquent pour certaines familles.

Des parents d'élèves m'ont dit être déterminés à faire valoir leurs droits devant la juridiction administrative. Si ces velléités juridiques se confirmaient, elles auraient non seulement un impact de notoriété non négligeable pour le département du Puy-de-Dôme, mais également un coût certain pour notre collectivité départementale.

Au regard de ces éléments, et dans le respect de la libre administration du Conseil départemental, j'ai souhaité relayer les interrogations légitimes des familles concernées.

Persuadé de votre sensibilité à ce dossier, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

André CHASSAIGNE